



Section locale SPIP 23 et 87

Limoges, le 10/06/2025

## **L'appel du 17 juin : le SPIP87 continue de répondre présent**

Après une première journée le 6/05/2025, les personnels syndiqués et non-syndiqués du SPIP 87 se sont réunis ce jour en HMI et ont décidé de répondre présents à l'appel du 17/06 des deux syndicats majoritaires en SPIP, CGT IP et SNEPAP FSU.

**Cette journée de mobilisation a pour objet de continuer de dire STOP :**

- *à la dérive sécuritaire de nos missions et de nos métiers dessinée par le garde des Sceaux ;*
- *à la dégradation de nos conditions de travail ;*
- *à l'arrivée de policiers pénitentiaires dans nos services ;*
- *aux effets délétères causés par la surpopulation carcérale ou à l'arrêt des activités socio-culturelles ;*
- *à l'absence de recrutements de personnels de tous corps depuis 3 ans pour les SPIP.*

**MAIS AUSSI POUR :**

- *valoriser et défendre nos services ;*
- *rappeler que la peine ne saurait être efficace sans sa visée réhabilitatrice ;*
- *défendre la prévention de la récidive telle qu'elle fonctionne réellement*

Or, depuis le 6 mai, première journée de mobilisation nationale, **le Garde des Sceaux continue ses annonces assourdissantes** qui bafouent l'identité même de nos missions tout en balayant d'un revers de main l'indépendance de la justice. Dernière trouvaille, sa volonté de durcir la réponse pénale par la suppression du sursis simple et la création de peines minimales, sans critère de récidive...

Nous pouvons également évoquer les Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation qui vont débiter ! Avec un **programme serré qui n'accorde aux personnels des SPIP que 30**

**malheureuses minutes** sur 3 jours d'enquête... Une énième enquête, pour servir qui, alors que les rapports sur les SPIP pullulent déjà depuis de nombreuses années (Conférence de consensus, rapport de la Cour des comptes, etc.) : cessons de perdre du temps !

Au SPIP de la Haute-Vienne, **le nombre de personnes placées sous main de justice confiées a augmenté de plus de 17% en 5 ans...** Mais les effectifs de personnels ne suivent pas, l'organigramme de référence n'est pas atteint : 16,2 équivalent temps plein de CPIP au moment où nous vous interpellons au lieu des 23 préconisés par les organigrammes de référence, ce qui veut dire qu'un.e conseiller.e à la charge de 90 personnes en moyenne, à la place des 60 préconisées en France et que le nombre de dossiers cette fois par agent pour réaliser un travail de qualité semble trouver un consensus autour de 50 pour 1 (selon American Probation and Parole Association, APPA, National Standards for Community Supervision, 2024). Il y a surpopulation à la prison, mais il y a aussi, et on ne le voit pas et donc on ne le considère pas, surpopulation en milieu ouvert : les capacités de suivi dont dispose le SPIP de Limoges ne suffisent pas !

Il est évoqué la création d'une police pénitentiaire dont les prérogatives seraient, entres-autres choses, de pouvoir contrôler les PPSMJ (à leur domicile, sur leur lieu de travail, sur le lieu de TIG...). Mais où est le besoin ? Et avec quel budget ? Ce même budget ne pourrait-il pas être utilisé pour recruter davantage de personnels CPIP ?

Enfin, est-il nécessaire de rappeler l'état de la Maison d'Arrêt de Limoges, sur son **incapacité à héberger dans des conditions dignes autant de détenus** (entre 150 et 180 % d'occupation) ? A ce sujet, un projet immobilier a été évoqué sur le site de Landouge. Or, nous avons appris récemment que le projet n'était pas d'ouvrir un nouvel établissement pénitentiaire en vue de remplacer cette maison d'arrêt aux conditions de détention indignes et inhumaines, mais de créer un centre de semi-liberté. Quelle ne fut pas notre surprise face à ce projet totalement inadapté aux besoins de la population pénale de Haute-Vienne? 60 à 70 % des détenus actuels de la Maison d'Arrêt sont prévenus : ils ne sont pas concernés par ce futur établissement ! **Bilan : toujours une maison d'arrêt surpeuplée et insalubre...**

Outre les besoins en termes de détention classique, le site est à peine desservi par les transports en commun, totalement éloigné des services de droit commun, en somme, totalement inapproprié. Et le SPIP était initialement le grand oublié dans la réflexion dudit projet !

**Pour toutes ces raisons, les agents du SPIP de Limoges syndiqués et non syndiqués actent la poursuite de leur mobilisation par les actions suivantes :**

- **Rédaction d'un communiqué intersyndical pour dénoncer les éléments mentionnés et défendre nos métiers et missions**

- **Préserver la mention de cette mobilisation dans la signature des courriels :**

*« Dans le cadre de la mobilisation nationale, les agents du SPIP 87 dénoncent : le virage ultra-sécuritaire des politiques pénitentiaires, les coupes budgétaires drastiques, les annonces politico-médiatiques méprisantes, la carence dramatique des moyens humains*

*Nous continuerons de défendre une justice humaniste, pour tous les publics pris en charge »*

- **Invitation des députés, comme il est prévu dans leurs prérogatives de membres élus, bâtonnier et représentant de l'OIP à visiter notre service,**

**Le SPIP est un service public essentiel de la Justice et nous ne cesserons JAMAIS de le défendre.**